

Déclaration de gestion des emballages

INFORMATIONS SUR L'ÉLIMINATION DES EMBALLAGES UTILISÉS POUR L'EXPÉDITION DE NOS PRODUITS

Les emballages utilisés pour le transport de nos produits doivent être éliminés conformément aux normes locales. Nous vous invitons à consulter les règlements municipaux pour garantir une gestion correcte des matériaux. Voici les informations nécessaires pour le recyclage et l'élimination des différents types d'emballages utilisés dans l'expédition de nos produits :



Adresses sur quefairedemesdechets.fr

OBLIGATIONS DE MARQUAGE ENVIRONNEMENTAL

Conformément aux réglementations françaises, l'inclusion de ces informations sur les documents d'expédition accompagnant les marchandises permet au producteur de se conformer à l'obligation d'identification des matériaux des emballages. Cela garantit un marquage environnemental approprié des emballages utilisés pour le transport, conformément à la Loi AGEC et aux exigences locales sur le recyclage et la gestion des déchets.